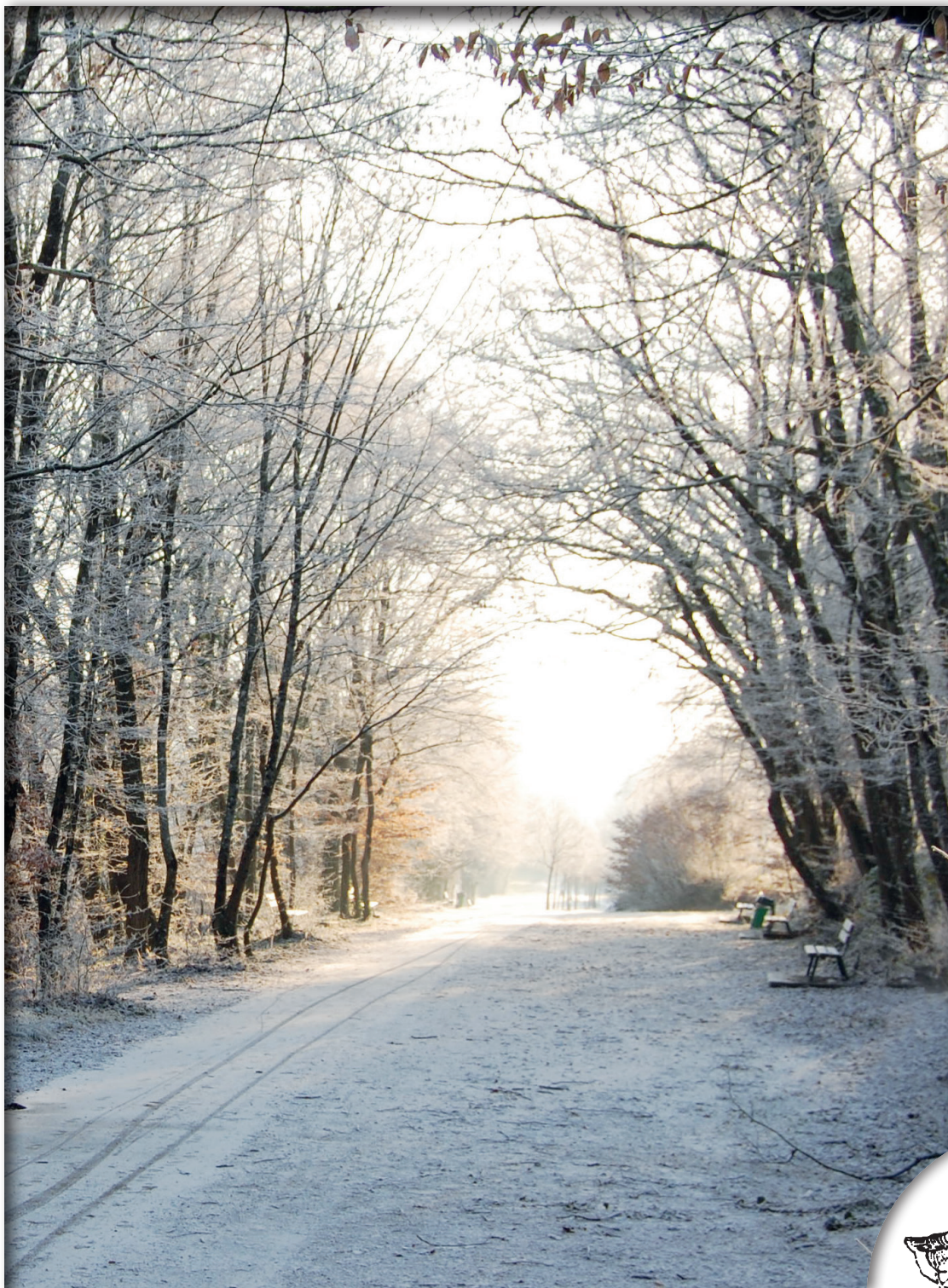


Le PIRON

COMMUNE DE MAGNAC-SUR-TOUVRE

Bulletin d'Informations Municipales • N° 122 • Janvier 2017



Edito



Chères Magnacoises,
chers Magnacois,

Nous voici au début de cette nouvelle année 2017, je vous souhaite bien sincèrement, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour vous, votre famille et vos proches.

L'année 2016 a malheureusement été chargée en drames et difficultés de tous ordres. Nous devons garder à l'esprit que les valeurs de la République telles que la liberté, l'égalité et la fraternité ne sont pas révolues. Bien au contraire, ce sont des fondements solides et sûrs pour combattre l'intolérance et la violence quelles qu'elles soient.

Chacun de nous peut apporter sa contribution à un changement positif, et tous ensemble nous pourrons construire un avenir plus serein pour nos enfants et petits enfants. Ceci s'applique également au niveau communal.

Malgré la baisse des dotations de l'État, et l'incertitude que cela peut entraîner, ma préoccupation pour cette nouvelle année, est de mener à bien tous les projets que le conseil municipal et moi-même avons retenus pour notre territoire, toujours dans le respect d'une gestion rigoureuse de nos biens et de nos finances.

Nous pourrons également compter sur la mutualisation des moyens et des compétences avec Grand-Angoulême qui compte 38 communes depuis le 1^{er} janvier 2017.

Nous nous attellerons à la tâche du mieux que nous pourrons en sachant que les difficultés ne manqueront pas, mais avec votre soutien nous avancerons pour faire de Magnac-sur-Touvre une commune où il fait bon vivre.

2017 est aussi une année d'élections. Réservez les dates sur vos agendas :

23 avril et 7 mai : élections présidentielles,
11 et 18 juin : élections législatives.

Chers Magnacois, chères Magnacoises, je vous renouvelle mes vœux ; que cette nouvelle année vous comble de bonheur, de santé et de paix.

Votre Maire,
Bernard Contamine

Élections présidentielles et législatives



Vous êtes appelés aux urnes les **27 avril et 7 mai** pour les **élections présidentielles** et les **11 et 18 juin** pour les **élections législatives**.

Pour ces scrutins, seules les nouvelles inscriptions déposées en mairie avant le 31 décembre 2016 seront prises en compte.

Pour pouvoir voter, vous devez impérativement :

- être domicilié(e) dans la commune ou y être inscrit(e) au rôle d'une des contributions directes
- être âgé(e) de 18 ans accomplis
- être inscrit(e) sur les listes électorales du bureau de vote
- présenter l'original d'une pièce d'identité

(l'article 31 du décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 modifiant l'article R. 60 du code électoral a été étendu à tous les électeurs, y compris dans les communes de moins de 3 500 habitants, l'obligation de présenter au président du bureau de vote un titre d'identité).

La présentation de la carte électorale n'est pas obligatoire.

Les bureaux de vote seront installés dans la salle des fêtes de la Mairie et ouverts de 8h à 18h.

Agenda

■ 5 mars

Journée de la BD
Salle de la Mairie

■ 11 mars

VTT soirée dansante
Salle Marcel Pagnol

■ 18 mars

Carnaval
Ass. Parents d'Elèves
Salle Marcel Pagnol

■ 8 avril

Théâtre Association
"Les Plus Démunis"
Salle Marcel Pagnol

■ 2 avril

Salon du livre
Salle de la Mairie

■ 30 avril

Brocante
Tennis de table
Salle Marcel Pagnol

■ 7 mai

Troc plantes
Marché couvert

■ 20 mai

Théâtre
Méli Mélo
Salle Marcel Pagnol



Date limite d'envoi des articles pour le prochain Piron 25 avril 2017 à : communication@magnacsurtouvre.fr

Ouverture d'une nouvelle pizzeria à Magnac.



BIENVENUE À PIZZA LOCA, 22 AVENUE VICTOR HUGO

Ouverture :

Mardi de 17h30 à 21h30
Mercredi de 11h30 à 14h et de 17h30 à 21h30
Jeudi de 17h30 à 21h30
Samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h
Dimanche de 17h30 à 21h30 (fermeture le Lundi)

Venez découvrir notre savoir-faire et notre carte :
07 69 22 02 83 ou sur Facebook Pizza-Loca-Magnac



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale sera rétablie **à partir du 15 janvier 2017**

QU'EST-CE QUE L'AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) ?

Elle prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site www.service-public.fr (CERFA n°15646*01), à remplir puis imprimer.

Votre enfant devra l'avoir avec lui ainsi que :



SA PIÈCE D'IDENTITÉ
carte d'identité ou passeport



LA PHOTOCOPIE DU TITRE D'IDENTITÉ DU PARENT signataire du formulaire

AUCUNE DÉMARCHE EN MAIRIE OU PRÉFECTURE N'EST NECESSAIRE

Vous n'avez pas à **fournir ces documents à qui que ce soit avant**; votre enfant doit juste être en mesure de les présenter lors des contrôles aux frontières.

L'imprimé CERFA est le **seul document valable**; il devra être original (pas de photocopie). Aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé Cerfa ne sera acceptée.

Association Accueil des familles d'hospitalisés

POUR RESTER AUPRES D'UN PROCHE HOSPITALISÉ



Maison d'Accueil
des familles d'hospitalisés

Pouvoir rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé, adulte ou enfant, est souvent le souhait des personnes de l'entourage immédiat. Cette présence participe, on le sait, au mieux-être des malades, leur apporte un réconfort important et contribue à une meilleure évolution de leur état physique et moral. Seulement voilà, où aller quand le coût des hôtels apparaît comme bien trop élevé ? Où aller quand l'établissement de soins ne peut mettre à disposition un lit d'accompagnement ?

Il reste heureusement la solution des Maisons d'accueil qui offrent dans un grand nombre de villes un hébergement confortable à proximité des établissements de soins.

Ainsi, à Bordeaux, c'est la Maison d'accueil « La Pelouse » qui met à la disposition des familles ses 36 chambres, toutes équipées de leur salle de bains et toilettes. Pour un tarif modéré et dégressif suivant les ressources (de 46.70 € à 20.50 €) les hébergés bénéficient d'un dîner, de la nuitée et d'un petit déjeuner (pour le déjeuner, une cuisine est mise à leur disposition). Tout est fait pour que les familles se sentent au mieux, dans un climat chaleureux et plein d'humanité. Il est vrai que «La Pelouse» est gérée par une Association à but non lucratif qui fait

appel à des salariés et à des bénévoles, toujours attentifs aux besoins des uns et des autres.

A noter enfin que « La Pelouse » est très bien située puisqu'elle se trouve en face de l'hôpital Pellegrin. Ceux qui doivent s'y rendre n'ont par conséquent que quelques pas à faire. Quant aux personnes qui doivent se rendre dans un autre établissement de soins elles disposent d'une station de tram et d'arrêts de bus tout aussi proches.

Pour réserver une chambre il est recommandé de s'y prendre assez tôt, soit en téléphonant au 05 56 93 17 33, soit en déposant une demande sur le site internet de «La Pelouse» :

www.hebergement.lapelouse.bordeaux.fr.

Maison d'Accueil des Familles d'Hospitalisés,
65 rue de la Pelouse de Douet 33000 Bordeaux



Déjections canines

RAPPEL DE L'ARRÊTÉ MUNICIPAL DU 17 MAI 2010

Article 1 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux ainsi que dans les parcs, jardins, et espaces verts publics.

Article 2 : Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché sur les lieux habituels d'affichage et le public pourra le consulter en mairie. Le présent arrêté entrera en vigueur à la date d'acquisition du caractère exécutoire de celui-ci.

Article 4 : Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Monsieur le Maire de Magnac sur Touvre, Monsieur le Brigadier-Chef Principal de Police Municipale, Monsieur le commandant du Groupement de Gendarmerie de la Charente, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.



Course du cœur à l'école élémentaire ●●●

Le 2 décembre, tous les élèves des écoles élémentaires de Magnac-sur-Touvre se sont retrouvés à la Plaine de jeux de la commune pour participer, cette année encore, à la course du Téléthon.

Comme chaque année, les élèves avaient été sensibilisés par des discussions dans les classes sur la solidarité et une présentation de l'association AFM qui recueille les dons et organise les recherches médicales pour les maladies génétiques. Ils avaient préparé cette course en faisant des séances d'entraînement à la course d'endurance durant tout le mois de novembre.

Le 2 décembre, les élèves étaient tous motivés et préparés pour cette course pour laquelle les familles font des promesses de don en acceptant de financer, comme elles le souhaitent, les tours courus par leur enfant. Chaque année, les enfants ont à cœur de donner le meilleur d'eux-mêmes et

ils parviennent à réaliser des performances vraiment remarquables sous les encouragements des parents qui viennent assister à la course.

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont fait des dons parfois très importants pour cette course de la trentième année d'existence du Téléthon. Nous avons battu tous les records puisque nous avons versé 2049 € aux organisateurs du Téléthon pour la ville de Ruelle. Nous avons été très heureux de ce résultat et nous espérons pouvoir faire au moins aussi bien lors des prochaines années. Nous participerons bien évidemment à l'édition 2017 de cette course pour laquelle nous sommes certains que les enfants seront toujours motivés et nous comptons sur l'engagement des familles pour que nous réussissions tous ensemble un nouvel exploit.

Les enseignants des écoles élémentaires

●●● et Fête de Noël à l'école maternelle

Cette année, les enseignantes et un groupe de parents d'élèves ont innové en proposant pour la première fois une fête de Noël dans la cour de l'école maternelle « Les Cygnes ». Elle a eu lieu le vendredi 16 décembre. Les écoliers ainsi qu'une foule de parents et d'amis étaient là pour partager ce moment. Les parents d'élèves ont su avec beaucoup de volonté et de goût, décorer la cour de l'école pour que les petits et les grands puissent être émerveillés.

La présence du Père Noël dans son traîneau ou bien devant la maison des lutins, le stand maquillage gratuit, les petits animaux de la ferme, la vente d'objets réalisés par les enfants, ainsi que les gâteaux (très nombreux) confectionnés par les parents d'élèves et surtout le magnifique spectacle de chants traditionnels de Noël des enfants ont été les ingrédients d'une belle fête.

Les enseignantes remercient les parents qui se sont investis pour l'organisation de cet événement et également tous ceux qui sont venus y assister.

Ce fut une jolie réussite et tous, parents, enfants et enseignantes, ont vraiment apprécié ce moment de partage.

Les enseignantes de l'école maternelle « Les Cygnes »



Voici une nouvelle fiche-conseil pour vous aider à utiliser des méthodes pour l'entretien de vos jardins et espaces verts sans avoir recours aux pesticides.



Les invertébrés indésirables au jardin

Cultiver un jardin c'est être confronté un jour ou l'autre à une invasion d'insectes indésirables. Le réflexe devenu le plus spontané est alors d'utiliser un insecticide.

Pourtant, il est possible de faire autrement :

- apprendre à reconnaître les animaux vraiment problématiques pour ne pas traiter inutilement
- encourager la présence d'auxiliaires en favorisant une diversité de plantes et en ne traitant pas avec des insecticides (car ils tuent aussi les insectes « utiles »).
- réaliser une rotation des cultures
- pulvériser du purin d'ortie pour renforcer les plantes.

Pour tous les cas de pullulation d'insectes, si l'attaque est vraiment importante et s'il n'y a pas d'autre solution, il existe des insecticides naturels à base de plantes (à utiliser de manière localisée et selon les doses conseillées). Il ne faut pas oublier que, même naturels, les insecticides créent des déséquilibres en éliminant aussi les insectes « utiles ».

Parfois il vaut mieux sacrifier une culture : protéger quelques salades en répandant du métaldéhyde peut être plus coûteux en risques pour l'environnement et en euros que d'acheter une salade dans le commerce !

Patience...

Dans un jardin jusqu'alors traité avec des insecticides, la population d'invertébrés prédateurs est faible il est donc possible qu'il y ait quelques problèmes de pullulation lors du passage au jardinage « naturel » car il faut laisser le temps aux prédateurs de revenir. De l'attention et de l'observation permettront bien vite de voir les coccinelles, cétoines et autres papillons repeupler le jardin.

Des attaques et des solutions...

Pucerons / Limaces et escargots

Voir fiches correspondantes.

Fourmis

Dégâts : pas de dégâts directs. Elles protègent les pucerons (en échange de miellat) contre leurs prédateurs naturels, leur permettant ainsi de se multiplier en toute tranquillité.

Cibles : arbres du verger et plantes portant des pucerons.

Lutte préventive : bandes de glue fixées autour des troncs pour les piéger (à poser dès l'apparition des pucerons et jusqu'en juillet environ).

Larves de taupins (larves « fil de fer »)

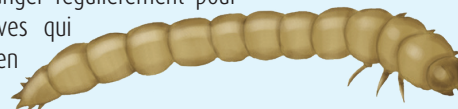
Elles apparaissent surtout la deuxième ou troisième année suivant le retournement d'une prairie.

Dégâts : creusent des galeries dans les racines

Cibles : pommes de terre, salades, maïs, carottes, légumineuses, fraisiers, asperges.

Lutte préventive : les retirer lors du bêchage. Ne pas enfouir profondément le fumier et le compost. Récolter précocement. Si les invasions sont fréquentes, éviter la culture de racines et de tubercules.

Lutte curative : enterrer des pommes de terre coupées dans le sol (appâts), les changer régulièrement pour éliminer les larves qui seront allées s'en nourrir.

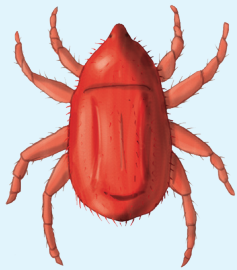




Les invertébrés indésirables au jardin

Acarions (« araignées rouges ou jaunes »)

Dégâts : destruction des feuilles par succion du contenu des cellules.
Cibles : légumes, arbres fruitiers, vigne, plantes ornementales.



Lutte préventive : favoriser les ennemis naturels (acarions et punaises prédatrices). Éviter les excès d'azote. Renforcer les plantes avec du purin de consoude.

Lutte curative : détruire les parties atteintes. Asperger les faces inférieures des feuilles avec de l'eau.

Noctuelles (« vers gris »)

Dégâts : attaquent les parties de la plante juste au-dessus du sol et le collet. Activité nocturne. Début de printemps et juillet-août.

Cibles : jeunes plants (salades, choux), fraisiers, radis, épinards, carottes, céleris, pommes de terre, etc.

Lutte préventive : Si les invasions sont fréquentes, éviter la culture de racines et de tubercules.

Lutte curative : ramassage et destruction manuelle des larves, aspersion de *Bacillus thuringiensis* (disponible par correspondance).

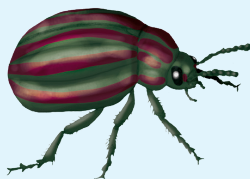


Chrysomèles

Dégâts : se nourrissent de plantes et peuvent aller jusqu'à les tuer.

Cibles : romarin et autres plantes aromatiques.

Lutte curative : capture et destruction manuelle.



Doryphores

Dégâts : se nourrissent de feuilles.

Cible : pommes de terre (hôtes secondaires : tomate, aubergine)

Lutte préventive : rotation des cultures.

Lutte curative : ramassage et destruction manuelle.

Aleurodes (« mouches blanches »)

Dégâts : taches de succion sur les feuilles.

Cibles : crucifères, fraisiers, chélidoines, laitrons.

Lutte préventive : paillis pour maintenir l'humidité. Destruction des plantes attaquées.

Lutte curative : pulvérisation de solution de savon (voir fiche « pucerons »).



Carpocapses (« vers de la pomme »)

Dégâts : pommes dites véreuses.

Cibles : arbres fruitiers et surtout pommiers.

Lutte préventive : éviter les variétés de fruitiers sensibles. Eclaircir les fruits.

Lutte curative : pièges à phéromones pour tuer les mâles adultes (disponibles en jardinerie)

Carton ondulé à placer au printemps autour des troncs pour piéger les larves s'y abritant la journée. Ramasser les fruits tombés.



Mouches de l'oignon, de la carotte

Dégâts : le feuillage devient gris-jaunâtre et meurt.

Cibles : oignon, échalote, poireau, ail, carotte, céleri, persil, aneth, cumin, cerfeuil.

Lutte préventive : rotation des cultures. Placer des filets à mailles fines au dessus des cultures sensibles pour prévenir la ponte.



Les tipules ou « cousins »

Les tipules ne sont pas un danger pour les cultures. Durant les années qui suivent un retournement de pelouse ou de prairie, il peut y avoir émergence d'un nombre important de tipules : désagréable mais sans aucun risque ! La population va diminuer toute seule les années suivantes.

Manifestations

Marché de Noël

A nouveau, un franc succès pour la treizième édition du marché de Noël qui s'est déroulée le 3 décembre dernier à la salle Marcel Pagnol !

Une cinquantaine d'exposants s'est partagé l'espace et dès 10 heures, les visiteurs ont pu défilé au milieu des nombreux stands très variés : peintures, poteries, objets en bois, bijoux, marqueterie, atelier d'art floral, etc., sans oublier, pour la circonstance, huîtres, foie gras, marrons grillés, vin chaud, délices à base de noix, miel, plats cuisinés et chocolats...

Ce qu'on retiendra également de cette édition 2016, c'est la présence des associations des parents d'élèves et du comité de jumelage Magnac-Bockhorn. Leur participation active a permis que cette manifestation se déroule dans une ambiance aux couleurs de Noël.

Mélanie a, par ailleurs, valorisé ses talents d'artiste en réalisant de nombreux maquillages qui ont fait le bonheur des petits et des grands ! Enfin, la traditionnelle soupe a été concoctée et offerte par la Municipalité à l'ensemble des exposants présents.

Bien entendu, le Père-Noël n'avait pas oublié le rendez-vous malgré son emploi du temps très chargé. Il a pu distribuer des bonbons aux enfants et les accompagner pour faire des tours en calèche.

Cette manifestation s'est clôturée vers 18h15. La Municipalité ainsi que la commission communale « fêtes, culture, loisirs » remercient toutes les personnes qui ont œuvré pour l'organisation et le bon déroulement de cette journée, les exposants, ainsi que les 500 visiteurs qui ont fait le détour pour la circonstance.



Culture en agglo

Le dimanche 11 décembre 2016 à 16 heures, la salle des fêtes de la Mairie a accueilli pour la première fois, le spectacle de la Cie MARIONNETTES D'ANGOULEME intitulé

VICTOR le voleur de lutins.

Petits et grands sont venus nombreux pour assister à ce spectacle de marionnettes inspiré de la bande dessinée de Jean-Luc LOYER, auteur connu et reconnu angoumois.

Préalablement, Jean-Luc LOYER était venu animer le 25 octobre 2016 deux ateliers au Centre de Loisirs et les enfants ont exposé leurs dessins dans la salle.

A la fin du spectacle, les petits ont pu échanger avec les artistes manipulant les marionnettes. Victor et la Princesse ont remporté un grand succès.



Repas des Aînés

Avec ses tables nappées de blanc et décorées de fleurs roses pailletées, la salle des fêtes Marcel Pagnol avait encore des airs de fête le dimanche 8 janvier à l'occasion du traditionnel repas des Aînés offert par la municipalité aux Magnacois âgés de 70 ans et plus.

Pas moins de 182 convives ont répondu présent et c'est dans une ambiance animée, emplie de gaieté et de convivialité que les participants ont apprécié le succulent repas concocté par Gérald BERNARD et toute l'équipe de « Tendances et Traditions ».

Les élus présents à ces joyeuses agapes se sont félicités de la réussite de cette manifestation. Ils se réjouissent toujours du succès de ces moments de partage et de retrouvailles qui permettent de resserrer les liens, d'en tisser d'autres et de souhaiter, de façon très chaleureuse, une bonne et heureuse année aux Aînés Magnacois.

Nul doute que tous sont impatients de se retrouver en janvier 2018 pour ce rendez-vous incontournable.



Manifestations

Bibliothèque

■ OCTOBRE 2016

HALLOWEEN

La séance de lecture d'histoires « spécial Halloween » s'est terminée sur l'excellente soupe à la citrouille traditionnelle, concoctée par la sorcière et ses acolytes. Merci à Patrick et les chercheuses de citrouilles qui se reconnaîtront ainsi qu'à l'équipe des lectrices.



■ NOVEMBRE

EXPOSITION : « LA MODE SELON CHARLIE »

Pascal Dulac est intervenu auprès des classes de Relette, et la classe de M. Menou, afin de présenter son exposition, réalisée avec Philippe Le Roy, « la mode selon Charlie ».

Composée de 12 photomontages, l'exposition proposait un jeu autour d'objets et de vêtements variés. Les enfants ont aiguisé leur sens de l'observation en recherchant des éléments manquants, changés, ou ajoutés. Un grand merci au collectif Clair-Obscur.

www.le-clair-obscur.com



■ DÉCEMBRE

NOËL

Le Père Noël est revenu cette année à la bibliothèque pour la plus grande joie des enfants.

■ JANVIER/FÉVRIER 2017

BRADERIE DU 25 JANVIER AU 9 FÉVRIER

Afin de renouveler ses collections, la bibliothèque a effectué un désherbage de ses documents ne présentant plus d'intérêt en matière de prêt aux lecteurs, ou en double exemplaire.

Les livres retirés de l'inventaire sur délibération municipale seront proposés à la vente à l'occasion d'une braderie, au tarif de 0,50 à 1 euro le livre.

Le produit de la vente sera affecté à l'achat de nouveaux livres ou documents.



Braderie dans l'espace exposition de la bibliothèque :

Lundi, mardi, jeudi : 14 h-17h30

Mercredi : 10 h-12 h / 14 h-17h30



■ AVRIL

EXPOSITION DE PEINTURE DANIELLE DUBOIS

Vernissage le samedi 9 avril à 16h30.

Entrée libre

Renseignements : 05 45 37 14 58

Magnac en Bulles

FESTIVAL DE BANDE DESSINÉE À MAGNAC

En ce premier dimanche de mars, dans la salle des fêtes de la mairie, aura lieu la 3^{ème} édition du Festival BD de Magnac-sur-Touvre "Magnac en bulles". Cette manifestation est organisée par les Amis du Musée de la Bande Dessinée avec le soutien de la mairie de Magnac et de la commission "fêtes, culture, loisirs". Comme les 2 éditions passées, cette journée se veut très conviviale et familiale. Tous les différents styles de la bande dessinée y seront représentés, jeunesse, humour, policier, etc...

La liste exacte des auteurs présents n'est pas encore finalisée mais ils seront plus d'une vingtaine, parmi eux sont annoncés sous réserve : Isabelle Dethan, MissPaty, Mazan, Jean-Luc Loyer, Turf, Max Cabanes, Julien Maffre, Jean Charles Poupard, etc., sans oublier Olivier Thomas qui a réalisé l'affiche de cette 3^{ème} édition.

Un festival BD, c'est avant tout une rencontre entre le lecteur et son auteur fétiche autour d'une dédicace, mais des activités annexes seront organisées pour intéresser les plus jeunes : séance de maquillage et la projection d'un film relief sur le thème des dinosaures. Et surtout ne pas oublier, tous les enfants qui apporteront un dessin se verront récompensés par un lot.

Notre partenaire, la librairie Cosmopolite, tiendra sur place un stand, qui proposera à la vente tous les albums des auteurs présents. Un autre stand de livres anciens permettra aussi aux amateurs de fouiner pour y trouver des éditions anciennes pour compléter leur collection, et enfin un espace buvette permettra de se désaltérer.



DIMANCHE 5 MARS

à la **SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE** de 10H-12H et de 14H30 - 18H

ENTRÉE GRATUITE

Des Mots en Douce

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION « DES MOTS EN DOUCE »

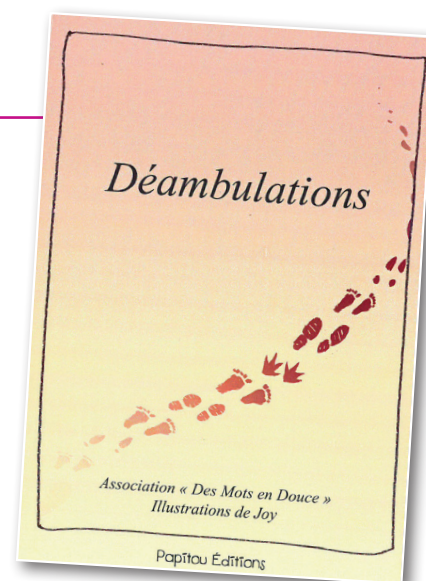
Les mots se promènent, errent, cheminent..., et à la fin de la dernière saison d'écriture animée par Marie-Christine Devernay, ils ont fait l'objet d'une lecture publique le 18 Juin 2016 à la salle des fêtes de la mairie de Magnac-sur-Touvre.

Ils ont trouvé leur place dans un premier livre « Déambulations », illustré par Joy, édité par « Papitou Editions », et tiré en 200 exemplaires.

Ce volume qui fait entendre la voix de 18 participants est mis en vente au bénéfice de l'association « Des Mots en Douce », au prix de 6€.

Vous le trouverez à la bibliothèque de notre commune et au Tabac-Presses de Magnac.

Vous pouvez aussi l'obtenir en contactant l'animatrice des ateliers d'écriture :
Marie-Christine Devernay - 06 08 30 95 61



Association Musicale de Magnac-sur-Touvre

A l'occasion de cette nouvelle année, l'Association Musicale de Magnac-sur-Touvre vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année et surtout de bonne santé.

Cette année, l'association participe à l'organisation d'un concert qui aura lieu **le 18 Octobre 2017** à la salle des fêtes Marcel Pagnol : **Carmina Burana**, œuvre qui sera interprétée par des choristes provenant de diverses chorales, accompagnés par un ensemble musical de Saint Petersburg. La répétition de cette œuvre est commencée depuis un an.

Si vous voulez nous rejoindre, les répétitions ont lieu le mercredi soir de 20h30 à 22h à la salle des fêtes de la Mairie, hors congés scolaires.

Contact :

Odile Deroin au 06 03 21 81 40 ou Colette Couty au 06 03 63 11 80.
7chorale.magnac@gmail.com

Dentelle & Parchemin



Pour tous renseignements sur l'association :
contactez la présidente au : **05 45 94 88 60**

Nous avons repris notre activité Pergamano début septembre.

Nos rencontres sont un beau moment de partage, d'amitié et de créations.

Différentes manifestations ont eu lieu depuis l'été dernier :

Vendredi 23 septembre 2016 : Assemblée Générale

Tout le mois d'octobre : exposition à la vitrine du Crédit Mutuel de Ruelle,

Samedi 3 décembre 2016 : nous avons participé au marché de Noël de Magnac,

Vendredi 9 décembre 2016 : portes ouvertes à notre salle «Lilopinceaux», des petits cadeaux en pergamano ont accompagné les démonstrations pour nos visiteurs,

Samedi 11 décembre 2016 : Marché de Noël à Touvre.

Vendredi 27 janvier 2017 : nouvelle année de notre association, au restaurant d'application l'Amandier.

Nous vous invitons, pour le plaisir des yeux, à venir découvrir le pergamano, pendant les heures d'ouverture de l'atelier.

Nous serons heureux de vous accueillir entre 14h30 et 18 h le vendredi à la salle «Lilopinceaux» Rue René Gillardie (à coté de l'école de Relette).

Comité de jumelage Magnac-Bockhorn



Le Comité de Jumelage est ouvert à tous ceux qui désirent s'associer à nos échanges amicaux et culturels avec la Bavière.

Le Comité de Jumelage Magnac-Bockhorn a terminé l'année 2016 sur les chapeaux de roues.

La soirée pot-au-feu du 26 novembre 2016 a réuni plus d'une centaine de personnes qui ont dansé jusqu'à 3 heures du matin.

La semaine suivante a été entièrement consacrée au marché de Noël.

Quelques bénévoles du Comité ont construit un chalet en bois avec les matériaux sponsorisés par les Etablissements BARILLET, UNIKALO, CACC et MENUISERIE 16.

Nous avons vendu de nombreux objets fabriqués par nos amis de Bockhorn, des crêpes et des petits gâteaux allemands élaborés par nos petites mains ainsi que du vin chaud et des marrons grillés.

Le Comité de Jumelage se rendra à BOCKHORN en août prochain. Le départ est prévu le **3 août 2017** pour un **retour le 10 août.**

Si vous êtes intéressés pour faire ce voyage avec nous, vous pouvez nous contacter par mail :

jumelage.magnacbockhorn@gmail.com

Les Aînés de la Touvre Magnac

28 novembre : 57 équipes se sont disputé la première place pour notre concours de belote. De nombreux lots ont récompensé les participants.

11 décembre : notre repas de Noël a été une réussite grâce à notre traiteur de Puyréaux. M^{me} Fredon et M. Tessandier nous ont servi un copieux et délicieux repas, animé par M. Glémain JEFF. Les 95 convives ont apprécié cette journée.

POUR L'ANNÉE 2017 :

Notre Assemblée Générale est prévue le 13 février.

Diverses animations et repas sont prévus ainsi que des voyages :

13 avril : journée à St Emilion et Bordeaux.

Du 17 au 23 mai : voyage en Italie du Nord : le lac de Garde, Venise, Murano, Burano, Vérone, lac Majeur, lac d'Orta.

15 juillet : journée à Doué la Fontaine, à l'occasion des Journées de la Rose.

Octobre (date pas encore définie) : soirée à l'Ange Bleu

Toutes les personnes intéressées peuvent nous rencontrer le lundi de 14 h à 18 h, salle Marcel Pagnol ou nous contacter par téléphone aux heures des repas :

06 32 31 38 49 ou 05 16 70 98 06 ou 05 45 68 01 89.



lac Majeur

Tennis Club NOUVELLE SAISON AU TENNIS CLUB DE MAGNAC.

La saison bat son plein avec un effectif de 133 licenciés dont 77 jeunes à l'école de tennis. Une école de 4 à 18 ans, encadrée majoritairement par notre éducateur sportif Diplômé d'Etat, Jean-Christophe Moreau, aidé par 3 initiateurs bénévoles, Fanny, Antonin et Christophe, qui initient les plus jeunes au tennis. Emma, assistante moniteur tennis, s'occupe d'un groupe de niveau orange.

Sarah Lome, 9 ans, est, cette année, boursière de la Ligue et bénéficie de cours collectifs et d'une préparation physique au Comité ainsi que de cours individuels à Magnac avec le Diplômé d'Etat qui la forme depuis ses débuts.

Côté compétition, notre tournoi interne, avec 51 inscrits, a débuté en octobre et les finales ont eu lieu dimanche 22 janvier. C'est toujours une occasion pour tous de faire de la compétition dans une ambiance conviviale.

Le championnat d'automne des + de 35 ans a permis à nos deux équipes (messieurs et dames) de monter en division 1.

A partir du 29 janvier débute le championnat régional où 2 équipes, 1 masculine et 1 féminine évolueront. Puis suivra le championnat départemental avec 6 équipes engagées.



Contact : Christophe GRELIER 06 85 02 08 66.

Tout au long de l'année, le moniteur Diplômé d'Etat organise des tournois multi-chances aussi bien pour les plus jeunes que les adultes. Le mardi soir un créneau est réservé pour le tennis loisir où tout le monde peut venir jouer à son rythme. Pendant les vacances de février, se déroulera notre 16^{ème} tournoi de la Chandeleur, en partenariat avec l'Isle d'Espagnac.



Les Pions pongistes souhaitent à tous une excellente année et espèrent une nouvelle saison aussi réussie que la précédente.

Pour rappel, signalons une belle 4^{ème} place pour l'équipe 1 en pré-régionale ainsi qu'une superbe 2^{ème} place en départementale 1 pour l'équipe 2.

Mais pour continuer à tutoyer les sommets il faut des champions en devenir ! N'hésitez donc pas à nous rejoindre aux horaires habituels,

Tennis de Table

les mardi de 18h30 à 20h pour tous et les mercredi de 15h30 à 17h pour les plus jeunes, encadrés par un entraîneur diplômé. Compétiteur ou simple amateur, profitez de nos 6 tables dans notre salle dédiée.

Convivialité, bonne humeur ainsi que challenge sportif vous attendent à la salle Pierre de Coubertin. Venez nombreux !



Contact :
Christophe CHARLON BIGAT : 06 99 51 45 03
Club House tennis de table : 05 45 69 20 76

Pétanque JEUNESSE SPORTIVE MAGNAC PÉTANQUE



Notre assemblée Générale a eu lieu le 8 Octobre 2016 en présence de nombreux adhérents et licenciés ainsi que des représentants de la Municipalité.

Les démissions de Monsieur CREMOUX, Président et de Monsieur VERGNAUD, Trésorier, ont obligé l'assemblée à voter pour renouveler ces deux postes principaux pour la pérennité du club. Nous voulons les remercier pour leur travail accompli pendant ces trois années.

Monsieur Serge GUYOT a été élu pour la fonction de Président et Monsieur Francis FORILLIERE pour la fonction de Trésorier. Félicitations pour leur engagement. **La JS MAGNAC organisera son traditionnel**

Grand Prix de la Pentecôte les 4 et 5 Juin. Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre, les entraînements ont lieu à la Plaine de jeux, les mercredi et jeudi à partir de 13h45. Des remerciements à l'égard de la Municipalité pour son soutien financier et matériel. Les employés communaux s'efforcent d'entretenir au mieux notre site ; soyons citoyens, respectons leur travail !

La Jeunesse Sportive MAGNAC Pétanque vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Contact : Jean-Pierre BERLINGAUD 05 45 65 65 76 ou 07 77 00 37 14

VTT Magnac



Après avoir fêté dignement ses 10 ans d'existence en 2015, VTT Magnac a poursuivi ses activités et manifestations en 2016 avec le même esprit de camaraderie et bonne humeur.

- **Le réveillon de la Saint Sylvestre 2015** a permis de réunir 114 convives dans la petite salle de la mairie.
- **Le 12 mars**, le dîner dansant a rassemblé 167 personnes autour d'un couscous.
- **Le 30 avril** nous avons organisé notre sortie découverte du club, avec un circuit sur les chaumes de Magnac.
- **Le 12 juin**, notre balade des Pirons a rencontré un énorme succès avec 449 vététistes et 198 marcheurs.
- **En septembre**, un petit groupe a passé un week-end sportif au Domaine de Laleu à Lubersac en Corrèze. L'accueil y a été très chaleureux, et nous avons apprécié les conseils donnés par le gérant pour les sorties VTT et pédestres.



Grâce à une gestion rigoureuse et à l'organisation de ces manifestations, le club est en bonne santé financière. Le bureau a donc décidé de ne pas augmenter le prix des adhésions et des licences et de maintenir une participation financière à hauteur de 50% pour l'achat des tenues VTT.

Lors de l'assemblée générale organisée le 19 novembre dernier, le président a une fois de plus remercié, au nom de bureau, la Municipalité, pour le prêt des salles et du local du club, ainsi que nos sponsors, BSI et l'association Coup de Pouce pour le prêt de fourgon. Un nouveau bureau a été désigné. Pascal Perrot a laissé son poste de secrétaire et Jean-Luc Cardinaud après plus de 10 ans de présidence a souhaité céder sa place. Qu'ils soient tous les deux remerciés pour leur investissement qui a grandement contribué à la bonne marche du club.

Le bureau est composé de la façon suivante :

- **Président** : Christian ROUSSELOT
- **Vice-président** : Patrice LEGRAND
- **Trésorier** : Christian BUXERAUD
- **Trésorier adjoint** : Giles PAJAUD
- **Secrétaire** : Raphael BOUCHET
- **Secrétaire adjoint** : Laurent TEILLET
- **Délégué à la sécurité** : Jean-François JUSTE
- **Membres actifs** : Alain GUILLAUD, Maxime LEGRAND, Clément BUXERAUD
- **Président d'Honneur** : Jean-Luc CARDINAUX

• Pour la première fois, une équipe a représenté notre club au « défi jauldois » pour aider Thomas, adolescent autiste. Ils se sont relayés pour pédaler durant 24h en parcourant sur leur VTT une boucle de 6.5 km. Ce fut un grand moment de partage et de solidarité.

• **Le réveillon de la Saint Sylvestre 2016** a permis de réunir 250 convives dans la salle Marcel Pagnol ; ils ont fêté le passage à la nouvelle année jusqu'au petit matin.

Pensez à réserver sur vos agendas 2017

• **Le 11 mars**, nous organisons notre Dîner dansant à la salle Marcel Pagnol et vous invitons à venir déguster une choucroute de la mer. La bonne humeur et l'ambiance seront assurées par notre DJ qui nous fera danser tout au long de la nuit.

• **Le 11 juin, pour La Balade des Pirons**, nous vous proposons 5 circuits VTT et 3 circuits marche, afin de découvrir ou de redécouvrir notre belle commune et ses alentours. Nous en profitons pour lancer un appel aux bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, et vous inscrire auprès du président ou d'un membre du bureau, pour nous aider sur nos ravitaillements, le balisage, les carrefours.... Merci à tous ceux qui participent au succès de cette randonnée depuis tant d'années.

Pour tous renseignements, nous vous donnons rendez-vous sur notre site : vttmagnac.com, vous pourrez aussi découvrir toutes les photos et vidéos de nos diverses manifestations. N'hésitez pas à nous rejoindre le dimanche matin place de la mairie à 8H30.

L'ensemble du bureau de VTT Magnac vous souhaite à tous une très bonne année 2017. À très bientôt sur les chemins pour cette nouvelle année sportive.

MAGNAC SUR TOUVRE
DIMANCHE 11 JUIN 2017
BALADE DES PIRONS

VTT
22-31-43-55-66 km
Licenciés: 4 € Non licenciés: 6 €
Moins de 16 ans gratuit
Port du casque obligatoire
Départ de 7h30 à 8h30 pour les 43, 55, et 66 km
Départ de 7h30 à 9h00 pour les 22 et 31 km

Marche
9-13-18 km
Licenciés: 3 €
Non licenciés: 4 €
Moins de 16 ans gratuit
départ de 7h30 à 9h00

ORGANISÉE PAR VTT MAGNAC
DÉPART DE LA PLAINE DE JEUX, INSCRIPTION SUR PLACE
TEL: 05 45 69 32 38

Ravitaillements sur les circuits
pot de l'amitié à l'arrivée

STAND
RETOUR
CONSIGNE

Chaque participant devra respecter
le code de la route et le port du casque
est obligatoire pour les vététistes.

Naissances

Antoine de JONGH, né le 2 juillet 2016 à St-Michel (Chte)
Thomas, Lucien, Lionel LERVAUD, né le 16 septembre 2016 à St-Michel (Chte)
Faustine LEVEQUE, née le 7 octobre 2016 à Soyaux (Chte)
Nolhan, Tithuan, Didier DUPONT, né le 9 octobre 2016 à Soyaux, (Chte)
Baptiste, Célestin GADESAUD, né le 13 octobre 2016 à St-Michel (Chte)
Bastien THEVENOT, né le 23 octobre 2016 à Mont-de-Marsan (Landes)
Amélia, Rose, Solange LABARDE, née le 26 octobre 2016 à Soyaux (Chte)
Sacha FAVRAUD, né le 28 octobre 2016 à Soyaux (Chte)
Ezio, Robert, Antoine NEXON, né le 23 novembre 2016 à Soyaux (Chte)
Jérémy, Armel, André MOREAU, né le 10 décembre 2016 à St-Michel (Chte)
Adeline, Marie Enora BÔ LOKNAR, née le 24 décembre 2016 à St-Michel (Chte)
Adèle BRONCY, née le 26 décembre 2016 à St-Michel (Chte)

Mariages

David CARAYOL et Laetitia ETIENNE, le 17 octobre 2016

Décès

Marcel MARTIN, décédé le 6 août 2016, à La Rochefoucauld (Chte)
Arlette LOTTE, divorcée de Noël, Guy PETIT, décédée le 21 octobre 2016 à Magnac-sur-Touvre (Chte)
Daniel, Pierre, Yves, Francis POUCKET, décédé le 21 octobre 2016 à Magnac-sur-Touvre (Chte)
Marie Louise BLANCHOUT, divorcée de Marcel VINET, décédée le 23 octobre 2016 à La Rochefoucauld (Chte)
Pierre, Jacques POUJOL, décédé le 28 octobre 2016 à Magnac-sur-Touvre (Chte)
Jacques, Guy DELAUGE, décédé le 06 novembre 2016 à Soyaux (Chte)
Marie-Joëlle BEAUZIL, épouse MAGNE, décédée le 12 novembre 2016 à Saint-Michel (Chte)
Gérard, Robert GAUDIN, décédé le 15 novembre 2016 à Saint-Michel (Chte)
Jean, Claude JULIEN, décédé le 20 novembre 2016 à Pessac (Gironde)
Christiane, Marie Louise DUFOND vve POUJOL, décédée le 22 décembre 2016 à Saint-Michel (Chte)
Jean Roger BERNARD, décédé le 4 janvier 2017 à Saint-Michel (Chte)

PHARMACIES de GARDE

FÉVRIER - MARS 2017

Ces informations sont données à titre indicatif sous réserve de modification.

DIMANCHE 5 FÉVRIER

THURIN - 32 avenue Jean Jaurès
RUELLE - 05 45 68 43 10

DIMANCHE 12 FÉVRIER

VILLEDARY - Les Grands Champs
BRIE - 05 45 69 89 99

DIMANCHE 19 FÉVRIER

BAUZOU - Lavaud
SERS - 05 45 24 98 02

DIMANCHE 26 FÉVRIER

LASSIME - Sainte Catherine
GARAT - 05 45 60 63 77

DIMANCHE 5 MARS

CHARENTON - 208 av. République
L'ISLE D'ESPAGNAC - 05 45 68 18 47

DIMANCHE 12 MARS

MAPPA - 287 rue Grives Musiciennes
CHAMPNIERS - 05 45 69 93 60

DIMANCHE 19 MARS

MARTIN - GIN - 3 r Camille Pelletan
RUELLE - 05 45 65 41 18

DIMANCHE 126 MARS

POUEY - 42 rue Joliot Curie
MAGNAC-SUR-TOUVRE - 05 45 68 64 74

Responsable de la Publication : Bernard CONTAMINE - **Crédit photos couverture :** Mairie de Magnac-sur-Touvre - **Comité de Rédaction :** M-Christine DEVERNAY, Isabelle ESNAULT Claudette GENEST, Isabelle PIERRE, M-France WALTER. - **Mise en page - Impression :** Imprimerie Valantin - L'ISLE D'ESPAGNAC - Ce numéro a été tiré à 1600 ex.

SOCAREX ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES
 • Pompes à chaleur • Relève de chaudières
 • Chauffe-eau solaire • Climatisation

Electricité - Chauffage électrique neufs et rénovations

10, rue Aristide-Briand - 16600 MAGNAC/TOUVRE
 Tél. 05 45 68 60 91 - Fax 05 45 94 93 99
 E-mail : societe.socarex@wanadoo.fr

DEVIS GRATUIT

MENUISERIE 16
05 45 37 47 54

menuiserie16@wanadoo.fr
 Zone artisanale de Maumont
 16600 Magnac-sur-Touvre
 Fax 05 45 37 44 79

Bois - PVC - Alu - Escalier - Charpente
 Couverture - Parquet
 Serrurerie
 Toutes réparations
 Matériaux écologiques